

*Membre d'honneur
le Dalai-Lama*

Paris, le 18 février 2020

Monsieur Christophe Castaner
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 Paris

Monsieur le Ministre,

Par la mise en place de votre cellule « Demeter », dictée semble-t-il par le puissant lobby de la FNSEA, **vous tentez de museler les lanceurs d'alerte** qui dénoncent, avec force et courage, les conditions d'élevage et d'abattage des animaux en France.

Ce qui est honteux et devrait être condamné, ce n'est pas de lever le voile sur la souffrance animale comme le font les activistes, mais de cacher la vérité aux Français comme vous le faites aujourd'hui.

Quand j'ai été reçue à l'Élysée en juillet 2018, le Président Emmanuel Macron m'a laissé croire qu'il allait agir et limiter la souffrance des animaux lors de leur abattage en imposant l'étourdissement, sans exception pour les cultes juifs et musulmans.

En tant que ministre de l'Intérieur, en charge des cultes, il vous revient d'agir et de rejoindre la Fédération Vétérinaire Européenne dont la position est claire : « du point de vue de la protection des animaux et par respect pour l'animal en tant qu'être sensible, **la pratique consistant à abattre les animaux sans étourdissement préalable est inacceptable, quelles que soient les circonstances** ».

Dans son rapport d'expertise « douleurs animales » de 2009, l'INRA relevait déjà la longue et douloureuse agonie des bêtes après égorgement qui, pour les veaux et bovins adultes, peut atteindre **14 minutes avant la perte de conscience**.

L'abattage sans étourdissement est une épouvante, cette pratique est interdite en Autriche, en Suisse, en Norvège, en Slovénie, en Islande, au Danemark, en Belgique dans les régions wallonne et flamande... **Qu'attend la France ?**

Le Dr Dalil Boubakeur m'a assurée, à plusieurs reprises, que **rien dans les textes sacrés ne s'oppose à l'étourdissement des animaux avant leur mise à mort** et qualifie « d'archaïques » ceux qui s'opposent à l'étourdissement des bêtes « continuant ainsi à ne tenir aucun compte de ces aspects un peu primaires que nous récusons ». (Copie jointe)

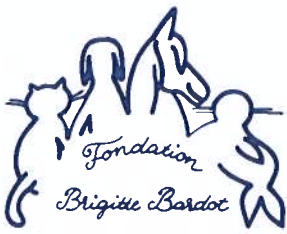
.../...

FONDATION BRIGITTE BARDOT

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET EN DATE DU 21 FÉVRIER 1992

28, rue Vineuse - 75116 Paris - France • Tél. 01 45 05 14 60 • Fax 01 45 05 14 80 • CCP Paris 662 05T

ffb@fondationbrigittebardot.fr www.fondationbrigittebardot.fr



Imposer l'étourdissement des animaux avant leur abattage est indispensable. **Par votre inaction, et celle du gouvernement, vous donnez raison aux radicaux** « ancrés dans leur pratique désuète » comme l'écrit si justement le Dr Dalil Boubakeur... **L'ancien Recteur de l'Institut Musulman de la Mosquée de Paris serait-il mon seul soutien dans ce combat contre la souffrance animale et l'abattage sans étourdissement ?**

Monsieur le Ministre, chaque jour en France des millions d'animaux se font égorger à vif, puis sont **suspendus toujours conscients sur la chaîne de découpe**. Comment pouvez-vous tolérer une telle barbarie, comment les gouvernements successifs peuvent-ils être aussi lâches et indifférents ?

Agir pour limiter la souffrance n'a rien d'extraordinaire, c'est un minimum qui ne devrait même pas faire débat. De nombreux pays imposent l'étourdissement des animaux lors d'un abattage rituel, que ce soit pour le marché local ou l'export vers des pays du Maghreb et du Moyen-Orient, alors pourquoi cette évolution positive serait-elle impossible en France ?

Il n'y a aucune raison objective de ne pas imposer l'étourdissement des animaux lors d'un abattage rituel, aucune raison de continuer à tolérer l'intolérable. Monsieur le Ministre, je compte sur vous.

Brigitte Bardot
Présidente